

## EDITION SPECIALE

# CIRCULAIRE TELETRAVAIL

- **DECISION COMITE DE DIRECTION DU 26 AVRIL 2024 – UNE DECLARATION DE GUERRE**

C'est avec stupeur que la CGSP a découvert sur l'intranet que le Comité de direction avait décidé le 26 avril 2024 d'imposer 2 jours de travail au bureau, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024, en vue d'assurer la cohésion d'équipe et le transfert des connaissances.

Ce changement aurait été demandé par des chefs de service, qui souhaitaient des lignes directrices claires.

Si pour la CGSP ces motifs peuvent être compréhensibles, la manière et les modalités de ce changement radical et soudain sont INACCEPTABLES :

- Décision prise la veille des congés avec un effet au 1<sup>er</sup> septembre 2024 ;
- Imposer 2 jours par semaine, alors que l'arrêté royal prévoit un plafond annuel ;
- Nier la latitude laissée aux supérieurs hiérarchiques dans l'organisation de leur service ;
- Manquer de respect au personnel qui, depuis 4 ans, a organisé sa vie privée en fonction des conditions de travail prévue (garde alternée, garderies, achat d'un immeuble, choix d'école, de maison de repos, ...) ;
- Changer les conditions de travail annoncées lors des recrutements et des déménagements de service.

Le personnel du SPF Finances s'est montré fiable, flexible et patient lors de la crise sanitaire, notamment en équipant à ses frais sa résidence pour y travailler. Les statistiques montrent que les missions sont réalisées malgré les indisponibilités fréquentes des applications et même que le personnel est plus productif en télétravail.

Quant à l'objectif prétendu de cohésion d'équipe, la CGSP doute fort qu'il soit atteint comme le personnel se rendra dans un bâtiment mal équipé (bureaux partagés), où il sera entassé, parfois dans le froid (plan hiver) et parfois sans même avoir la possibilité de se restaurer (rationalisation de FedoRest) !

Ces dernières années, le personnel du SPF Finances a subi plusieurs modifications de ses conditions de travail. Après le basculement, la fermeture de bureaux, la polyvalence, le Finflex, le Basket, la téléphonie centralisée, les bureaux partagés, la migration, ..., voici le travail obligatoire 2 jours par semaine avec un minimum de 6 heures par jour.

- **REUNION DE COMITE DE SECTEUR II DU 25 JUIN 2024**

Il aura fallu attendre ce 25 juin 2024 pour que ce dossier soit présenté pour la première fois à la négociation. La CGSP déplore l'absence de représentants des cabinets ministériels concernés et du futur nouveau Président du Comité de Direction.

La CGSP a souligné qu'il n'était pas admissible que de nouvelles règles en matière de télétravail soient mises en place dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024, alors que l'arrêté royal du 22 novembre 2006 relatif au télétravail et au travail en bureau-satellite dans la Fonction publique administrative prévoit un plafond annuel (par année civile). Cette demande semble avoir été entendue.

Une discussion houleuse s'est ensuite engagée sur le projet de circulaire et nombres des remarques transmises par des affiliés CGSP ont été répercutées vers le management qui semble en avoir accepté certaines.

Vu les nombreuses remarques, l'examen de ce dossier se poursuivra le 9 juillet 2024.

Lors de cette réunion, le management a annoncé que le personnel devrait disposer sous peu d'un logiciel lui permettant d'enregistrer son temps de travail tant au bureau qu'en télétravail. L'outil doit encore être présenté aux organisations syndicales représentatives. Par ailleurs, un accès au cockpit RH va être ouvert au personnel pour ses prestations en télétravail.

La CGSP vous tiendra informés. N'hésitez pas à contacter les délégués CGSP et nous relayer vos remarques.

**RESTONS MOBILISES**

## CONTACTS



[finances.AMIO@cgsp.be](mailto:finances.AMIO@cgsp.be)

### BRUXELLES



<https://amio-bru.be/menu9>

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 E-mail : [van\\_gompen@hotmail.com](mailto:van_gompen@hotmail.com)

### WALLONIE



<https://cgsp-irw-finances.be>

#### \* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 E-mail : [patrick.backes@minfin.fed.be](mailto:patrick.backes@minfin.fed.be)

#### \* CHARLEROI

Fabrizio RASPINI - GSM : 0476/65 23 71 E-mail : [fabrizio.raspini@minfin.fed.be](mailto:fabrizio.raspini@minfin.fed.be)

#### \* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 E-mail : [pierre.wattier@minfin.fed.be](mailto:pierre.wattier@minfin.fed.be)

#### \* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56 E-mail : [patrick.massias@minfin.fed.be](mailto:patrick.massias@minfin.fed.be)

#### \* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 E-mail : [agnes.pieyns@cgspacod.be](mailto:agnes.pieyns@cgspacod.be)

#### \* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93 69 E-mail : [laurence.mazzocco@minfin.fed.be](mailto:laurence.mazzocco@minfin.fed.be)

#### \* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27 E-mail : [olivier.horman@minfin.fed.be](mailto:olivier.horman@minfin.fed.be)

#### \* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 E-mail : [christian.defaux@minfin.fed.be](mailto:christian.defaux@minfin.fed.be)

#### \* VERVIERS

Adil MIZAR - GSM : 0496/76 11 97 E-mail : [adil.mizar@minfin.fed.be](mailto:adil.mizar@minfin.fed.be)

#### \* WELKENRAEDT

Davy PIRARD - TEL : 087/ 32.29.33 E-mail : [davy.pirard@cgspacod.be](mailto:davy.pirard@cgspacod.be)



*N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.*

#### Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur <https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/> Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles ou [info@cgsp.be](mailto:info@cgsp.be).